



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons

APPEL DE PROJETS VITALISATION

MUTUALISATION



JUSQU'AU 20 NOVEMBRE 2026

EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

- Partage d'équipements dédiés à la communauté;
- Mise en commun de ressources informatiques, de locaux, etc.
- Collaborations.

Jusqu'à épuisement de l'enveloppe

Les projets doivent être réalisés
au plus tard le 30 septembre 2027

RENSEIGNEMENTS

infofinancement@mrccharlevoixest.ca
418 439-3947, option 3



MRC DE
CHARLEVOIX-EST

Territoire
d'émotions
4 saisons

APPEL DE PROJETS VITALISATION

MUTUALISATION

Critères

ORGANISMES ADMISSIBLES

- Les organismes à but non lucratif (OBNL).

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Toutes les dépenses pour l'achat de biens, d'équipements et d'actifs en lien avec le projet;
- Des frais d'installation, d'honoraires professionnels et de services-conseils directement liés aux dépenses d'achats de biens, d'équipements et d'actifs du projet.

FINANCEMENT MAXIMAL

- Maximum 100 000 \$ par projet.

DATE LIMITE

- Jusqu'au 20 novembre 2026.

DÉPENSES NON ADMISSIBLES

- Salaires;
- Dépenses de fonctionnement courant;
- Dépenses engagées avant le dépôt de la demande.

CUMUL GOUVERNEMENTAL

- Maximum 90 %.

Pour déposer

FORMULAIRE DE DEMANDE

Formulaire de demande du Fonds de vitalisation.

*Nous vous invitons à prendre rendez-vous avec un(e) agent(e) de la MRC au infofinancement@mrccharlevoixest.ca ou au 418 439-3947, option 3

RÉSOLUTION

Résolution autorisant le dépôt de la demande désignant la personne autorisée à déposer et à signer les documents afférents à la demande.

AUTRES DOCUMENTS

- États financiers;
- Plan de projet (optionnel);
- Résolution de l'organisme partenaire indiquant son intention de collaborer au projet;
- Lettre d'appui (minimum une).

SOUMISSIONS

Présenter au moins deux soumissions pour les dépenses de plus de 10 000 \$.